

OUVERTURE DE POSTE

Poste N° 1112-SM-012

CLASSE D'EMPLOI : OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN

NUMÉRO DU POSTE : 5117-12

STATUT : Poste régulier à temps plein - 100% (38 heures 45 minutes)

DÉBUT D'EMPLOI : 2011-11-07

LIEU DE TRAVAIL : Ressources matérielles - 101 Blanchard

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Michel Legault, régisseur

TAUX : 20,52 \$

HORAIRE : Lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h et 13 h à 16 h 30

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que : la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires, d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

Connaissances pratiques

Aucune

Exigences particulières

Être titulaire d'un certificat de qualification valide délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main d'oeuvre (L.R.Q. chapitre F-5).

Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

Démontrer des habiletés dans une variété de travaux propres à plusieurs métiers.

Note :

Le comité de sélection pourra évaluer la nécessité de convoquer les candidates et les candidats à des tests manuels ou théoriques de validation de capacités (menuiserie, charpenterie ou autres) reliés à la tâche.

Les personnes candidates seront soumises à des tests de sélection (examens écrits et/ou logiciels outils usuels, comité de sélection) pour déterminer s'ils répondent aux exigences générales et particulières du poste. La réussite de ces examens est une condition pour l'obtention du poste.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre de service sur le formulaire de mise en candidature RH-E-0405-DO-05, ainsi que leur curriculum vitae au soussigné, **au plus tard le 2011-10-13 à 16 heures.**

Il est de la responsabilité de l'employé(e) de s'assurer que son dossier personnel est complet.

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dispose d'un programme d'accès à l'égalité en emploi qui encourage les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les handicapés, à poser leur candidature.

**Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.
Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront contactées.**